

LA DIRECTRICE GENERALE

Vu le code général de la Fonction Publique,

VU le décret n° 2015-1048 du 21 août 2015 portant dispositions statutaires relatives aux personnels de rééducation de catégorie A de la fonction publique hospitalière (JO du 23 août 2015) modifié,

VU l'arrêté du 24 mai 2024 relatif aux diplômes, certificats ou titres permettant d'exercer la profession de diététicien (JO du 26 mai 2024),

Considérant la publication sur le site de l'Agence Régionale de Santé en date du 2 juin 2025 ainsi que l'avis d'ouverture du concours sur titres sur le portail des concours de la Fonction Publique Hospitalière en date du 08 septembre 2025, en vue de pourvoir 2 postes,

DECIDE

ARTICLE 1° : Le jury du concours sur titres pour l'accès au grade de diététicien de classe normale organisé le par le CHU de Montpellier en date du 19 novembre 2025 est fixé comme suit :

- Madame Camille CONAN, Présidente, Directrice Adjointe des Ressources Humaines et de la Formation Continue, CHU de Montpellier,
- Nathalie CANES, Cadre Supérieur de Santé, Service central de rééducation, DCGSP, CHU de Montpellier,
- Professeur Ariane Sultan, Cheffe de Service Nutrition Diabète, CHU de Montpellier,

ARTICLE 2° : Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation est chargée de l'exécution de la présente décision.

Montpellier, le 28 juillet 2025,

P/ La Directrice Générale et par délégation

La Directrice Adjointe des Ressources Humaines  
et de la Formation Continue,

Camille CONAN



Un recours gracieux peut être formulé auprès de Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation dans les deux mois qui suivent la présente notification.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai deux mois à compter de la date de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)